

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mai 2024

PRISE EN CHARGE INTÉGRALE DES SOINS LIÉS AU TRAITEMENT DU CANCER DU
SEIN - (N° 2519)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS37

présenté par
M. Roussel, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« et des »

les mots :

« ainsi que les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel